

Melun #95 mag

www.ville-melun.fr

novembre/décembre 2018

P.4 // DIAPORAMA : Retour sur le Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Melun célèbre la paix

P.8 // MA VILLE AU QUOTIDIEN : Une nouvelle prison pour une nouvelle île

P.16 // SÉCURITÉ : Un poste de police dans les Hauts de Melun

P.18 // DOSSIER : Venez vivre la magie de Noël à Melun



//Sommaire



P.3

Édito

P.4

Diaporama

P.8

Ma ville



P.14

Cadre de vie

P.16

Sécurité

P.18

Dossier



P.22

Commerces



P.24

Actions sociales

P.25

Zoom sur...



P.26

Agenda municipal

P.27

Tribunes

Mairie de Melun

16, rue Paul Doumer
77011 MELUN Cedex
Tél : +33 (0)1 64 52 33 03

Melun
mag #95

Directeur de la publication :
Louis Vogel

Coordination et rédaction :
Nicolas Vergne,
communication@ville-melun.fr

**Création graphique,
mise en page :**
Mairie de Melun

Impression :
Imprimerie Beaudoin.
Imprimé sur PEFC - Encres
végétales

Crédits photos :
Mairie de Melun

//Édito

Chères Melunaises, Chers Melunais,

Après avoir célébré, à l'unisson, le Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, de grands rendez-vous s'annoncent pour ce mois de décembre. Vous retrouverez dans le dossier central du Melun Mag toutes les animations que les services de la Ville ont mises au point pour le bonheur de toutes et tous.

Par ailleurs, comme vous pourrez le constater, de grands chantiers avancent. Le déménagement de la prison est en bonne voie, une première année de médecine va s'installer et la convention Action Cœur de Ville visant à revitaliser notre centre-ville a été signée avec l'État. Cette dernière nous permettra de financer de nombreux projets structurants pour notre ville. Je pense évidemment à la réhabilitation du parc Faucigny-Lucinge et l'installation d'un parcours sportif dans son enceinte, à la requalification de la place Praslin avec comme ligne de mire, la réappropriation des berges de Seine ou encore la mise en valeur du Prieuré Saint-Sauveur, joyau de l'Île Saint-Étienne.

La majorité municipale, mais aussi l'ensemble des services de la ville œuvrent au quotidien pour vous assurer un service public de qualité, malgré les baisses continues des dotations que nous subissons depuis 2014. Avec l'ouverture avant la fin de l'année d'un Point d'Accès au Droit à Mairie⁺, nous étoffons cette offre. Ce guichet vous permettra d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur vos droits et vos devoirs, tout en bénéficiant d'une aide pour vos démarches juridiques.

Nous avons à cœur de donner le maximum pour vous, pour Melun et nous poursuivrons dans cette voie.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très joyeux Noël.



Louis Vogel
Maire de Melun
Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

//Diaporama

Melun se souvient et célèbre la paix

En ce dimanche 11 novembre 2018, la ville de Melun, à l'unisson, a célébré le Centenaire de la Grande Guerre. Prière interreligieuse pour la paix, lecture du poème de Victor Hugo « Hymne » par des collégiens, discours du Maire et lecture officielle du message du Président de la

République par la Préfète de Seine-et-Marne, chorale d'enfants et lâcher de pigeons voyageurs avant la plantation dans les jardins de l'Hôtel de Ville de l'Arbre de la Paix et le partage d'un grand moment de convivialité à l'école Pasteur. Melun se souvient et célèbre la paix.



//Diaporama



Moment solennel...



devant les Monuments aux Morts.



Émotion intense...



à la levée des couleurs !



Cortège en direction de l'Hôtel de Ville.



Anciens Combattants dans la Cour de la Mairie



Hommage intergénérationnel...



aux Morts pour la France !



Un Arbre de la Paix dans le Jardin de la Mairie !



Remerciements au soliste.



La Confrérie du Brie de Melun...



et les officiers de l'EONG au déjeuner républicain !



Cet ancien couvent a été transformé en prison en 1808 par l'architecte Louis-Ambroise Dubut.

Une nouvelle prison pour une nouvelle île

Dans une entrevue du 18 octobre 2018 avec Le Parisien, la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, est revenue sur son projet de loi Justice dont un important volet est consacré à la construction de nouvelles prisons. La répartition des 15000 futures places de prison fait état de la création d'un nouvel établissement à Melun. Il se substituera à l'actuel établissement pénitentiaire sur l'île Saint-Étienne.

Longtemps défendu, ce projet est la concrétisation du dossier initié par Louis Vogel, Maire de Melun et Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, avec l'appui d'Olivier Faure, Député de Seine-et-Marne et Jean-Luc Marx, Préfet du Département de l'époque. **Le 12 avril 2016, il avait d'ailleurs rencontré le cabinet de Jean-Jacques Urvoas, Ministre de la Justice de l'époque, pour lui remettre le dossier.**

Retravaillé et relancé par l'actuelle Préfète de Seine-et-Marne, Béatrice Abollivier avec le concours de la Ministre de la Justice, le dossier a pris une nouvelle tournure, le 26 mars, avec la tenue d'une réunion à Combs-la-Ville pour représenter le dossier dans le cadre du nouveau Plan Prison.

Plusieurs sites étaient en concurrence en Seine-et-Marne, mais le dossier technique porté par l'Agglomération Melun Val de Seine a su convaincre. En présence des parlementaires de Seine-et-Marne, du Président du Département et de Nicole Belloubet, tous les élus s'étaient accordés à dire qu'il s'agissait d'une véritable opportunité pour Melun.

Il faut cependant être très clair : **la création de cette nouvelle prison implique nécessairement le déménagement de la prison de l'île Saint-Étienne.** C'est une condition sine qua non.

Le site de Melun est le meilleur qu'ils puissent trouver en Seine-et-Marne : Melun étant ville-préfecture, la nouvelle prison sera à proximité d'un Tribunal de grande

instance, d'un hôpital et d'un commissariat de police.

Ce projet d'intérêt communautaire sera donc porté par l'État et les partenaires locaux, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et le Département de Seine-et-Marne.

« C'est une chance historique de refaire de l'île Saint-Étienne le véritable cœur de l'agglomération de Melun. » Louis Vogel

Depuis quelques années maintenant, la municipalité actuelle agit très fortement pour le renouveau du centre-ville de Melun, comme a su le démontrer le choix de l'État de sélectionner la ville dans son programme Action Cœur de Ville. //

Action Cœur de Ville, une réalité au service de Melun

Le 10 octobre dernier, Louis Vogel signait la convention Action Cœur de Ville entre Melun et les services de l'État. Celle-ci marque l'aboutissement d'un long travail de réflexion et le lancement d'une nouvelle étape dans la transformation de la ville de Melun. La revitalisation du centre-ville de Melun est une des préoccupations majeures portées la municipalité.



Signature de la convention par la Préfète et Louis Vogel

En étroite collaboration avec les services de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, un important travail a d'ores et déjà été mené tout au long de ces années. En effet, comme de nombreuses villes de tailles moyennes, le centre-ville de Melun souffre.

Pour contrer cela, la municipalité avait déjà lancé, en 2016, une grande concertation de la population pour réfléchir au centre-ville de demain. Et des actions immédiates avaient pu être dégagées, comme la piétonisation de la place centrale de Melun : la place Saint-Jean.

En parallèle, via la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, une **Opération de Restauration immobilière** a été initiée dans le centre-ville de Melun. **Elle porte ses fruits comme en témoignent les rénovations rue Saint-Aspais, Saint-Ambroise ou encore rue Carnot.**

Depuis octobre 2017, la Ville de Melun a également mis en place une **taxe sur les friches commerciales**. Son objectif ? Redynamiser les espaces en incitant les propriétaires à louer ou exploiter leur bien pour maintenir une activité et lutter contre la vacance commerciale. Par ce biais, l'intérêt à court terme est également la baisse des loyers commerciaux. C'est la même philosophie qui a conduit à l'ouverture de boutiques à l'essai, dont la réussite est flagrante. La ville a aussi la chance de **pouvoir s'appuyer sur une association de commerçants dynamique**, sur des initiatives personnelles de commerçants ou encore sur des associations de citoyens qui animent la ville.

Une convention comme catalyseur

Le lancement du programme « Action Cœur de Ville » est venu conforter la démarche, déjà avancée, sur la redynamisation de notre centre-ville. Cette signature marque donc le lancement d'une nouvelle phase dans le réveil de la ville de Melun. Dès demain, grâce au soutien financier de l'État, de beaux chantiers vont pouvoir être lancés comme la transformation du parc Faucigny-Lucinge, la réhabilitation du Prieuré Saint-Sauveur ou encore la réappropriation des berges de Seine via la requalification de la place Praslin.

Ces actions peuvent changer la façon de voir notre ville, de la vivre pleinement. Car le programme « Action Cœur de Ville », au-delà des moyens financiers mis à disposition par l'État, Action logement et la Caisse des Dépôts pour les collectivités, marque avant tout l'affirmation d'une nouvelle philosophie. //

« Action Cœur de Ville, c'est l'affirmation d'une ambition : celle de traiter tous les problèmes en même temps. De se saisir à pleines mains des questions sur la mobilité, la sécurité et de la connectivité ou de celle de l'amélioration de l'habitat et des conditions de logement. »

Louis Vogel



Ilyes Kameche, ancien président de l'Association Lysias,
Louis Vogel et Guillaume Leyte lors des 30 ans du Centre Universitaire Melunais

Melun réaffirme sa vocation universitaire

Depuis 2014, Louis Vogel fait du développement universitaire une de ses priorités comme Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et Maire de Melun.

Un cadre de vie privilégié

En 1987, une antenne de l'Université Paris II Panthéon-Assas s'installait sur l'Île Saint-Étienne, à Melun. Dès lors, des liens très forts se sont noués qui expliquent la réussite de ce modèle. Melun offre à Paris II la possibilité de se développer, loin de la congestion des locaux parisiens.

Elle offre à ses étudiants et professeurs un cadre de vie privilégié, une ceinture verte, facilement accessible depuis Paris. Les nombreuses associations sportives de qualité et réputées en France, comme l'aviron, la natation, l'escrime, le volley... font des étudiants de la promotion melunaise les plus sportifs de l'Université.

Un partenariat de 30 ans

À Melun, outre cet environnement favorable à l'enseignement et à l'épanouissement, Paris II est soutenu par les pouvoirs publics.

« L'ambition universitaire du territoire est une priorité qu'il faut soutenir, encourager et renforcer »

Louis Vogel.

En effet, la Ville et la Communauté d'Agglomération financent le fonctionnement du Centre Assas et mettent à sa disposition une grande partie des locaux de l'Île Saint-Étienne. « C'est un effort important réalisé par ces deux collectivités, mais un effort nécessaire pour maintenir dans le Sud Seine-et-Marne, secteur sinistré dans ce domaine, une offre universitaire de premier plan » poursuit le Maire.

L'année 2018 bat d'ailleurs tous les records de fréquentation de

l'Université puisque ce ne sont pas moins de 2500 étudiants qui ont rejoint Melun.

Ce partenariat établi depuis longtemps fait donc de l'Université Paris II Panthéon-Assas un acteur majeur du territoire melunais dans la lutte contre les inégalités et pour la promotion de l'égalité des chances. En effet, l'antenne melunaise de Paris II offre un encadrement dynamique, efficace et plus personnalisé et apporte à ces étudiants la même rigueur et le même niveau d'excellence qu'aux étudiants parisiens. Elle permet à de nombreux étudiants de profiter d'un enseignement reconnu et de clore leur cursus par un diplôme prestigieux, qui leur ouvrira de nombreuses portes.

Une offre de formation enrichie

Ce partenariat, en perpétuelle évolution, illustre la parfaite intégration de Paris II sur

le territoire de Melun. En témoigne l'accord noué avec l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN), elle aussi installée à Melun, concernant le Master 2 Droit et Stratégie de la Sécurité, dont les premiers diplômés ont été délivrés fin juin 2015, à 56 élèves militaires et civils ; ou encore le diplôme créé en partenariat avec HEC.



Melun est riche de ses étudiants

Former les médecins de demain

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Ville travaillent activement à l'implantation d'une première année de médecine en collaboration avec l'Université Paris-Est Créteil. Elle viendra enrichir

cette offre universitaire déjà très importante et faire de Melun, à terme, une ville phare dans l'éducation de la santé puisqu'elle complètera la présence de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et d'aides-soignants (IFAS).

L'ouverture de cette première année en 2019 constituera

la première étape vers la création de l'ensemble d'un cursus médecine à Melun, avec pour objectif de faire du nouvel hôpital Santépôle un CHU et ainsi d'endiguer la désertification médicale que connaît le Sud Seine-et-Marne.

Remise des dictionnaires : l'éducation au cœur des priorités

C'est une cérémonie officielle qui se déroule toujours en octobre. Elle s'adresse aux CM2 de toutes les écoles primaires de Melun et elle marque le commencement de leur dernière année en primaire par la remise d'un dictionnaire de qualité.

En se déroulant en cette première période, elle permet aux élèves d'avoir une année d'utilisation en classe de cet ouvrage avant de le ramener définitivement chez eux.

Cette distribution est entièrement financée par la Municipalité. Comme chaque année, le Maire Louis Vogel était présent avec plusieurs conseillers municipaux et notamment Henri

Mellier, élu en charge des affaires scolaires. //

« Le dictionnaire est une machine à rêver. » Roland Barthes



Kadir Mebarek et Louis Vogel
lors de la remise des dictionnaires



Simon Veil : une militante féministe et européenne

Une école Simone Veil à Montaigne

Jusqu'à présent, l'école élémentaire du quartier de Montaigne ne portait pas de nom. Les parents d'élèves, le conseil des maîtres et le conseil d'école, saisis de cette question, ont porté leur choix sur le nom de Simone Veil. Il en a été décidé ainsi, à l'unanimité, lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2018.

Simone Veil, un exemple pour toutes et tous.

Simone Veil, née Jacob, le 13 juillet 1927 à Nice est décédée le 30 juin 2017 à Paris.

Née dans une famille juive aux origines lorraines, elle est déportée à 16 ans à Auschwitz Birkenau puis à Bergen-Belsen.

Durant la Shoah, elle perd son père, son frère et sa mère. Rescapée avec ses sœurs Madeleine et Denise, elle épouse Antoine Veil en 1946. Après des études de droit et de sciences politiques, elle entre dans la Magistrature comme haut fonctionnaire. En 1974, **elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing qui la charge de faire adopter la loi dépenalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse.**

Après une bataille à l'Assemblée nationale où elle est l'objet d'attaques indignes et de quolibets, la loi libéralisant l'avortement est adoptée, et c'est pour la majorité des femmes françaises un soulagement.

Première femme à accéder à la présidence du Parlement Européen, de 1972 à 1982, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Elle siège au Conseil Constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie Française en 2008.

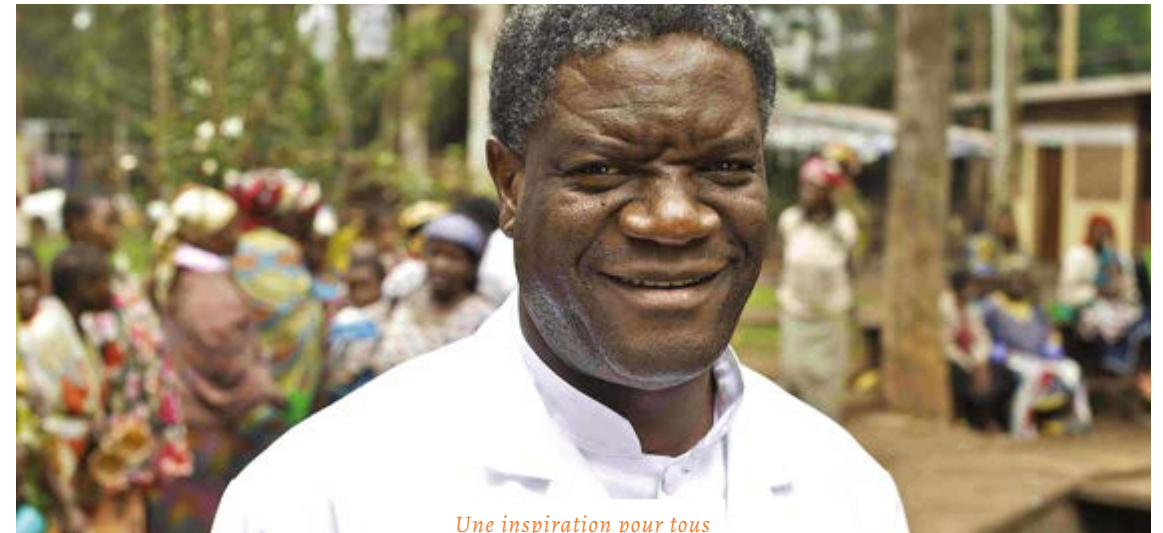
Une place méritée au Panthéon

Sur décision du Président de la République Emmanuel Macron, elle entre au Panthéon avec son époux le 1er juillet 2018.

En donnant le nom de Simone Veil à une école publique de Melun, la Ville marque son attachement indéfectible aux valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; mais aussi aux valeurs humaines de dignité, de respect et de tolérance ; enfin aux valeurs européennes de paix et de réconciliation incarnées par Simone Veil.

À un moment de notre histoire où des actes nauséabonds d'antisémitisme et de racisme surgissent dans notre pays, donner à une école élémentaire melunaise, creuset de toutes ces valeurs, le nom de la déportée juive Simone Jacob, matricule 78651, est un acte fort marquant l'admiration et le respect pour cette femme d'exception que fut Simone Veil. **C'est un exemple pour tous les jeunes melunais qui feront leur scolarité dans l'école Simone Veil. //**

« L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien ; c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner, lui donner notre vie elle-même. » Simone Veil



Une inspiration pour tous

Docteur Denis Mukwege : le prix Nobel de la Paix à un citoyen d'honneur de Melun

Le prix Nobel de la paix vient d'être attribué au Docteur Denis Mukwege. Fondateur de l'hôpital de Panzi en 1999. C'est dans cet hôpital que celui-ci se spécialise dans la prise en charge des femmes victimes de viols collectifs et de violences sexuelles. **Il donne un écho mondial à la lutte contre ces pratiques barbares. Cet homme est bien plus qu'un simple médecin.** « Anticonformiste porté par des valeurs de liberté, de respect et d'audace, il mérite amplement la place qui est la sienne aujourd'hui. » déclare Louis Vogel, Maire de Melun

En septembre 2017, Denis Mukwege signait la Convention de Coopération Internationale entre le Groupe Hospitalier Sud Ile de France (GHSIF), la

ville de Melun et l'Hôpital de Panzi (RDC). Depuis, un véritable partenariat s'est engagé, concrétisé en septembre dernier par l'organisation de conférences à l'Espace Saint-Jean par une délégation venue de Panzi. Bientôt par des dons de matériels médicaux.

Cette récompense est la reconnaissance du travail formidable et de l'implication sans faille de cet homme qui « répare » les femmes.

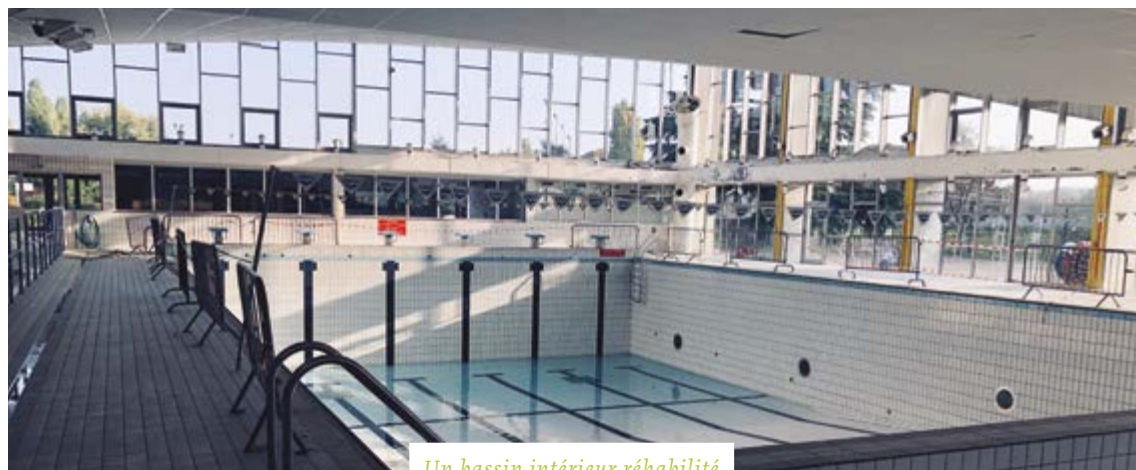
C'est aussi pour toutes ces raisons que la municipalité lui avait décerné la médaille de la Ville et qu'il avait été fait citoyen d'honneur de Melun. //



Permanences du Maire

Les permanences continuent ! Louis Vogel, Maire de Melun, vous reçoit, sans rendez-vous, le vendredi après-midi dans un des quartiers de la ville. Ces têtes-à-têtes avec le Maire permettent à l'ensemble des Melunais de s'exprimer ou d'avoir une réponse à leurs questions dans les meilleurs délais. Les Melunais des quartiers concernés seront prévenus par un courrier dans leur boîte aux lettres de la tenue prochaine de ces permanences.

//Cadre de vie équipement



Un bassin intérieur réhabilité

La piscine rouvre ses portes

La piscine municipale de Melun ouvre à nouveau ses portes, à partir du 3 décembre. Les inondations de juin 2016 et les derniers épisodes climatiques en janvier 2018 avaient en effet entraîné la fermeture du bassin intérieur et du bassin extérieur.

D'importants travaux ont été menés au sein du complexe aquatique, qui a ouvert ses portes en 1965 et était, à l'époque, la première piscine du département. Pour éviter toute mauvaise surprise, **les aménagements ont donc tenu compte des derniers épisodes d'inondations.** Tout le local technique, qui avait été fortement endommagé par la montée des eaux a été construit sur pilotis enfouis d'une dizaine de mètres, pour lui donner une assise stable. En matière de machinerie, la chaufferie a été d'abord déplacée suite aux crues de 2016 et une nouvelle salle a été créée, avec un équipement ultramoderne et écologique du traitement de la chaleur.

Outre ces travaux préventifs, des aménagements ont aussi été réalisés pour les visiteurs. Un soin particulier a été apporté pour la mise en accessibilité. **La piscine est désormais totalement accessible aux personnes à mobilité réduite**, avec un ascenseur qui a été installé l'entrée. Dorénavant, le complexe est entièrement aux normes : accès

extérieur, vestiaires, rampes entre la partie couverte et extérieure du complexe.

Les abords de la piscine ont également été rénovés dans le complexe aquatique. **Sans oublier d'importants travaux de peinture réalisés afin de redonner un véritable coup de jeune à la piscine.** //

Quelques chiffres

Pour les rénovations (réparation et mise en accessibilité du complexe), la municipalité a investi plus de 3 millions d'euros :

- > 2,91M€ pour les travaux de la piscine intérieure et extérieure
- > 100 000€ pour la nouvelle clôture installée.
- > 1,25 M€ de subventions, provenant de la Région Île-de-France, du Département et aussi du Centre national pour le Développement du Sport.

Subvention exceptionnelle

> 15 000€ pour Le Cercle des Nageurs Melun Val de Seine



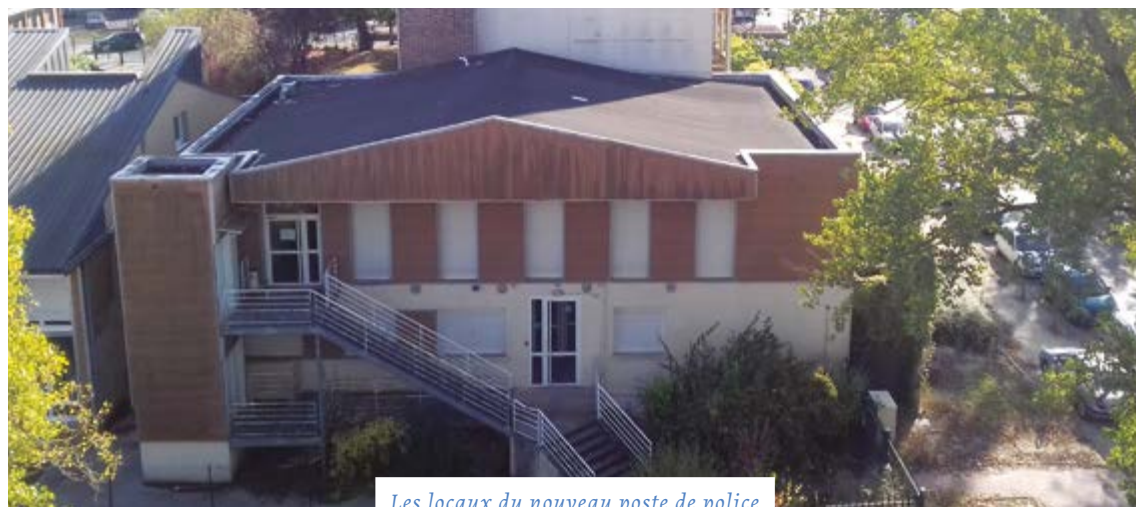
TROTTOIR PAS ÉTEIGNOIR!

68 € à
750 €
d'amende

www.ville-melun.fr

01 64 52 33 03





Les locaux du nouveau poste de police

Un poste de police dans les Hauts de Melun

Depuis 2016, la majorité municipale, sous l'impulsion du Maire Louis Vogel, a fait de la sécurité une de ses grandes priorités. Accroître l'efficacité de la Police Municipale est l'une des actions à mener pour y parvenir.

La sécurité : une priorité non négociable

Pour garantir la liberté de ses citoyens, un État de droit se doit d'assurer la sécurité et de rendre la justice de manière efficace.

Si une police municipale doit, avant tout, être une police de proximité, avec des agents du service public qui œuvrent au quotidien pour assurer la tranquillité des habitants, elle doit être capable d'aider et de collaborer avec les forces de la

Police Nationale et participer à des opérations conjointes d'envergure pour enrayer les réseaux criminels actifs sur le territoire.

Ce renforcement de la Police Municipale s'est exercé à travers une augmentation des effectifs, la création de brigades spécialisées, mais aussi d'une amélioration des moyens techniques mis à disposition des agents. Elle se poursuit, depuis le 1er octobre, par l'élargissement de l'amplitude horaire.

Désormais, la Police Municipale de Melun dispose de 38 agents, travaillant 7 jours sur 7, de 6 h 30 à 2 h du matin.

Une antenne dans les Hauts de Melun

La prochaine étape est la

création d'une antenne de proximité permettant aux agents de travailler dans de bonnes conditions et de répondre plus efficacement aux besoins des Melunais.

Cette antenne de proximité, implantée au sein du quartier Montaigu dans les Hauts de Melun, est une réponse à une demande forte et répétée des habitants. Elle permettra de rétablir un sentiment de sécurité pour les Melunais. En disposant d'un accueil au centre et au nord de Melun, la ville disposera bientôt d'une police qui pourra intervenir, à travers tout Melun, dans un délai plus court et au plus proche des habitants.

Ouverture du poste de police avenue Charles Péguy prévue pour le printemps 2019. //

Un point d'accès au droit à Mairie+

Depuis décembre 2017, Mairie+ regroupe désormais l'ensemble des services à la population et l'Espace Famille. Toujours dans l'objectif de simplifier les démarches des Melunais et d'offrir un service public de qualité, la Ville a souhaité développer « Mairie+ » en créant, en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance et le Tribunal Administratif de Melun, un Relai d'accès au Droit en Mairie pour les Melunais.

L'accès au droit a été consacré par la loi de modernisation de la justice du 21e siècle qui prévoit que « le service public de la justice concourt à l'accès au droit et assure un égal accès à la justice. » Ce guichet permettra aux habitants d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur leurs droits et leurs devoirs, tout en bénéficiant d'une aide pour leurs démarches juridiques.

Ce point d'accueil déjà, depuis le mois de juin, la permanence du conciliateur de justice, M. Piollet, qui a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Demain, d'autres acteurs porteront assistance aux Melunais en matière de conflits avec l'Administration au sens large (cartes de stationnement pour personnes handicapées, RSA et contentieux Pôle Emploi par exemple), le Trésor public ou encore pour l'aide aux victimes grâce à la présence décentralisée des médiateurs, avocats, notaires et huissiers de justices des tribunaux melunais. //



Accueil de Mairie+ au 2, passage Lebarbier

Mairie+

2, passage Lebarbier
77000 MELUN
+33 (0)1 64 52 33 03

HORAIRES

Lundi, mardi, vendredi :
8h30 > 12h15 / 13h30 > 17h30
mercredi : 8h30 > 17h30 (sans interruption)
jeudi : 13h30 > 17h30
samedi : 8h30 > 12h00

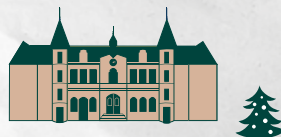
HORAIRES DU LOGEMENT

Lundi : 8h30 > 12h15 / 13h30 > 17h30
Mardi : 13h30 > 17h30
mercredi : 8h30 > 12h15 / 13h30 > 17h30
jeudi, vendredi : 13h30 > 17h30

Venez VIVRE LA MAGIE DE NOËL

*Tout au long du mois
de décembre*

UN
PETIT
APERÇU



BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Installée à l'Office de Tourisme, la boîte aux lettres du Père Noël permet à tous les enfants de venir y déposer leurs courriers. En inscrivant lisiblement l'adresse au dos de l'enveloppe, le Père Noël répondra à toutes les lettres postées.

DU SAMEDI 1ER AU LUNDI 24 DÉCEMBRE
OFFICE DE TOURISME - ESPACE ST-JEAN



MARCHÉ DE NOËL

En déambulant dans la cour et les jardins de la Mairie, petits et grands pourront glaner de nombreuses idées cadeaux parmi les stands installés pour cette occasion et profiter des animations offertes par la Ville dans une belle ambiance de Noël !

Les exposants vous proposent des produits artisanaux, des produits alimentaires (foie gras, champagne, nougat, chocolat et pain d'épice, macarons, fromages, thé/café, épices...), et la vente de sapins de Noël.

Animation maquillage

// Samedi 22 et Dimanche 23 décembre

Démonstration de « Grand bi »

// Vendredi 21 Décembre, de 14h à 18h

DU MERCREDI 19 AU LUNDI 24 DÉCEMBRE // 10 H À 19 H*
// HÔTEL DE VILLE

* OUVERTURE À 13H LE 19 DÉCEMBRE ET DÉCEMBRE À 18H LE 24/12

À LA RENCONTRE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël vient à la rencontre des enfants. Retrouvez-le en déambulation dans les rues piétonnes et prenez la pose avec lui dans son chalet installé à l'Hôtel de Ville. Distribution de friandises pour les plus sages...

Gratuit

MERCREDI 19 DÉCEMBRE // 14 H À 18 H.

SAMEDI 22, DIMANCHE 23 ET LUNDI 24 DÉCEMBRE // 10 H À 12 H 30 - 14 H À 18 H // CENTRE-VILLE - MARCHÉ DE NOËL



PATINOIRE EN GLACE NATURELLE

Adonnez-vous en plein air aux joies de la glisse sur une patinoire de 300m² en glace naturelle. Un espace dédié aux tout-petits, à partir de 3 ans, est réservé pour leurs premières glissades...

Gratuite, Offerte par la Ville de Melun

Samedi 22 décembre // 15h : Inauguration et démonstration de patinage artistique réalisée par les jeunes élèves du « Club des Sports de Glace de Dammarie-lès-Lys », en présence de M. le Maire Louis Vogel.

DU SAMEDI 22 DÉCEMBRE AU SAMEDI 5 JANVIER* // 10 H À 12 H 30 - 14 H À 19 H, SAUF LUNDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE À 17 H // PLACE ST-JEAN

*FERMETURE LE 25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER

INFOS : Prêt des patins, mais pas des gants (obligatoires).

La patinoire n'est plus accessible 30 mn avant l'heure de fermeture.



LE CARROSSE MUSICAL

« Plongez dans un conte féérique orné de Rêve et de Poésie ! Finement ciselé de poussières d'or, le Carrosse-Coeur Musical et Lumineux rend un scintillant hommage à l'Enchantement et à l'Émerveillement. Cette animation vous enivrera de magie et de poésie à travers une parade féérique ».

MERCREDI 19 DÉCEMBRE // 15 H 30 - 16 H 30 - 17 H 30 // RUES DU CENTRE-VILLE

CONCOURS « LA PLUS BELLE VITRINE DE NOËL »

Votez pour votre vitrine de Noël préférée et tentez de gagner 100 € de chèques cadeaux « J'aime Ma Ville ».

Tirage au sort des gagnants le lundi 24 décembre à 14h, sur le marché de Noël.

DU 1^{ER} AU 22 DÉCEMBRE

INFOS : Liste des commerçants participants sur le site unicomelun.com et sur l'application Boutic Melun.

Bulletin de jeu disponible chez vos commerçants participants et à l'hôtel de Ville (Service Commerce et Mairie +)





LE GRAND SPECTACLE DE NOËL « THE MAGICIANS »

M. le Maire, Louis Vogel, invite tous les enfants Melunais, de 5 à 12 ans, à venir vivre la magie de Noël avec les frères Weasley.

« Quelques jours avant Noël, Fred et George, les célèbres jumeaux de l'univers Harry Potter, sont en plein déménagement de leur boutique de farces-attrapes et matériel de magie pour sorciers facétieux. Entre tours de magie, effets pyrotechniques et surprises, les 2 magiciens vous feront vivre une soirée magique » Promis, Ça déménage !

Gratuit - De 5 à 12 ans

VENDREDI 21 DÉCEMBRE // 20 H // L'ESCALE - AVENUE DE LA 7^E DIVISION BLINDÉE

INFOS / RÉSA : Inscription obligatoire dans les Centres Sociaux ou à l'Espace Saint-Jean // 01 64 52 10 95



NOËL DES ASSOCIATIONS SPECTACLE « LA RETRAITE DU PÈRE NOËL »

« Nous sommes le 24 décembre et le Père Noël très fatigué, a décidé de prendre sa retraite. Pas de cadeaux pour les enfants ! Il faut vite trouver un remplaçant ! Une magnifique aventure associant chant, danse, magie, grande illusion, gags, chien savant... et une participation active du public »

SAMEDI 22 DÉCEMBRE : 15 H - L'ESCALE

INFOS / RÉSA : Inscription obligatoire auprès du Service Démocratie de proximité et vie Associative // 01 64 52 95 64



BON PLANS / INFOS PRATIQUES

STATIONNEMENT :

Pour faciliter vos achats, la Ville vous propose différentes solutions adaptées à vos besoins :

PARKING GRATUITS !

Samedi 1^{er}, samedi 22 et dimanche 23 décembre, après midi : de 14h à 19h

Lundi 24 décembre matin : de 9h à 14h

Dans tous les parkings INDIGO* (sauf gare)

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES :

COMMERGES : Pour vous laisser le temps de préparer les fêtes et de profiter des animations en ville, vos commerçants du centre-ville ouvriront les dimanches 16, 23 et 30 décembre.

N'ABANDONNEZ PAS VOTRE SAPIN !

Les sapins de Noël (non floqués) sont ramassés, broyés et utilisés pour le paillage des espaces verts

2 SOLUTIONS POUR VOUS EN DÉBARRASSER :

L'apporter dans la déchèterie de votre secteur ou le déposer dans l'un des nombreux points de collectes mis en place sur la ville. Liste des points sur le site de la Ville.

30 MN GRATUITES EN ZONE ROUGE

tous les jours en indiquant votre plaque d'immatriculation

1H DE STATIONNEMENT OFFERTE

par la Ville et vos commerçants : demandez votre chèque stationnement à votre commerçant ! Stationnez plus simple, payez par mobile ! Téléchargez l'application OPnGO

MARCHÉ GAILLARDON : Pour un Noël gourmand, le marché Gaillardon ouvrira exceptionnellement ses portes les lundis 24 et 31 décembre, de 7h à 13h !



POUR + D'INFOS ET LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

COMMUNICATION@VILLE-MELUN.FR // 01 64 52 33 03 // WWW.VILLE-MELUN.FR

/ VILLEDEMELUN / VILLEMELUN / VILLE_DE_MELUN



Révision du Règlement Local de Publicité

Par délibération du 12 avril 2018, la Ville de Melun a prescrit la révision de son règlement local de publicité. Ce document, qui date de 1993, devra être revu avant le 13 juillet 2020, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 2010 (dite Grenelle II)

Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité ?

Le Règlement local de publicité (RLP) est un document d'urbanisme qui a pour vocation de réglementer l'implantation et l'utilisation d'enseignes, de pré-enseignes et de publicités dans une commune.

Pour assurer la protection du cadre de vie, le législateur fixe au niveau national, des règles applicables. Le règlement local

de publicité (RLP) ajuste la réglementation nationale par rapport aux enjeux locaux

Quels sont les objectifs de la Ville ?

Certains secteurs, en particulier les entrées de ville et les abords de grands axes, sont surchargés en informations publicitaires. Une mise à jour de ce règlement permettra à la municipalité non seulement **d'améliorer et d'uniformiser l'intégration des enseignes dans le paysage urbain et architectural**, mais aussi de préserver le cadre paysager et la qualité du cadre de vie des habitants en réduisant la pollution visuelle.

De nouveaux procédés et moyens technologiques utilisés en matière d'affichage publicitaire, notamment numérique, participeront

ainsi au dynamisme de l'activité commerciale, artisanale et industrielle de la commune.

Votre avis nous intéresse !

Un registre est mis à votre disposition, aux heures et dates d'ouverture de la Mairie, pour que vous puissiez suivre la procédure. Il sera amendé de documents en fonction de l'avancée de la procédure de révision. Vous pouvez, dans le cadre de ce registre, formuler vos remarques, avis et recommandations dans le document prévu à cet effet. //

Ma Boutique à l'Essai

Venez découvrir la boutique Corsican Corner et ses produits, au 11 rue Carnot !

L'appel à candidatures a été lancé à Melun, le 29 mai dernier, dans un local commercial situé au 11 rue Carnot.

Le concept « Ma boutique à l'essai » ? Ce dispositif permet à un candidat, sélectionné sur dossier, de tester son activité sur une durée de 6 mois, renouvelable une fois pour la même durée. L'objectif est de voir cette activité se pérenniser au-delà du test d'un an.

Quatre mois après le lancement du dispositif, Messieurs Pascal Leccia et Raoul Remise sont donc les heureux élus et ont ouvert une épicerie fine, Corsican Corner, depuis le 6 octobre 2018. On y retrouve des produits corses venus tout droit de producteurs locaux (charcuteries à base de porc noir, fromages fermiers, vins AOC, bières, confitures, biscuits, etc.).

Outre l'accompagnement, l'autre avantage du dispositif pour le futur commerçant est de bénéficier d'un loyer modéré et d'avoir la possibilité de conserver le local si le test est réussi. **L'idée est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques en centre-ville.** Ce nouveau concept que nous mettons en place est né dans l'Oise, à Noyon.

Les résultats sont là : dans cette ville, il a contribué à la réouverture de 8 nouvelles boutiques sur la quinzaine fermées.

Pour mettre en œuvre ce projet, Melun bénéficie de l'appui de la Fédération des Boutiques à l'Essai, mais aussi du soutien de nombreux partenaires locaux ainsi que de propriétaires bienveillants qui louent leurs locaux à loyers modérés. //

Corsican Corner

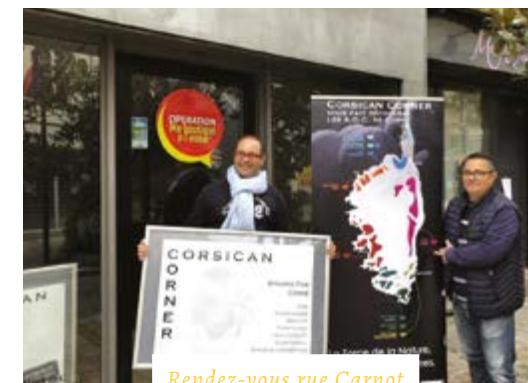
11 rue Carnot // 06 45 30 56 69

Du mardi au vendredi :

9 h 30 à 14 h - 15 h 30 à 19 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 14 h - de 15 h 30 à 19 h

Dimanche : 9 h 30 à 12 h 30.



Rendez-vous rue Carnot

Nouveaux commerçants et artisans

Alimentation

- > Corsican Corner, 11 rue Carnot
- > L'Atelier du Pain, 24 avenue du Général Patton

Beauté-cosmétiques et remise en forme

- > M&G Concept, 1 rue des Cloches
- > Nazir Cosmetic, 12 rue René Pouteau

Bijouterie

- > Orel'Or, 37 rue Saint-Aspais

Auto-école

- > ode'nGo, 3 place Praslin

Salon de coiffure

- > Golden Touch, 37 rue Saint-Ambroise

Association : expo, ressourcerie, fripes, broc, livres,...

- > Coming Art, 1 rue du Four (déménagement)

Restaurant

- > 243, 30 avenue du Général Patton

Service

- > Centre d'audition Melun (audioprothésiste : Louisa Hamadi), 11 place de l'Ermitage // 01 60 56 53 20

+ d'infos sur le site internet et l'application « BOUTIC MELUN »

//Actions sociales

solidarité



Un moment de solidarité à L'Escale

Le repas des seniors, moment fort de l'année

Les 12, 13, et 14 novembre dernier se tenait le traditionnel repas des seniors de Melun à l'Escale. Retour sur ce moment privilégié entre le Maire, son équipe municipale et les Melunais présents.

Avec ses tables nappées, l'Escale avait des airs de fête durant ces 3 jours de novembre, à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux Seniors Melunais âgés de 65 ans et plus. Plus de 1200 personnes étaient réunies sur les trois jours, avec la présence d'un chanteur et de son orchestre...

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » seniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur Mesdames Yvette Monsenego et Marthe Laplagne, centenaires cette année, très largement applaudies par le Maire qui, au cours de son discours d'introduction, a rappelé toutes les actions que la Mairie et le service seniors menaient à leur attention.

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver la semaine du 10 décembre, pour la distribution des cadeaux de Noël à l'Espace Saint-Jean. //

« Le repas des seniors que nous organisons aujourd'hui fait partie de ces instants privilégiés, nécessaire à la vie de notre communauté. C'est un moment qui nous rassemble et continue de renforcer ces liens de solidarité et d'humanité dont nous avons tous et tant besoin. »

Louis Vogel

Pour tous renseignements et inscriptions sur la programmation :

Mairie de Melun - Seniors loisirs
2 passage Lebarbier 77011 Melun Cedex
Tél. : 01 64 52 74 29

Horaires d'inscription :

Lundi & mardi : 9h à 12h

Mercredi & jeudi : 13h30 à 17h00

//Zoom sur...

Jacques Amyot

Une statue dans la cour de l'Hôtel de Ville, une place, une rue, un collège et un lycée portent son nom à Melun : mais qui était Jacques Amyot ?

Jacques Amyot est né à Melun le 30 octobre 1513 et mort à Auxerre le 6 février 1593. Prélat français, il est l'un des traducteurs les plus renommés de la Renaissance.

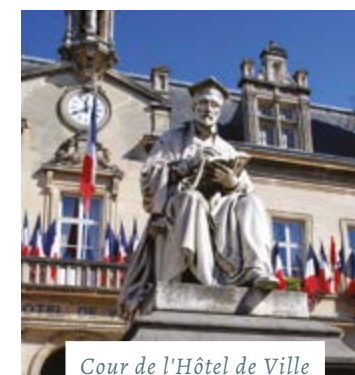
Humaniste et traducteur de nombreux textes anciens comme ceux de Plutarque, proche de François Ier, Jacques Amyot est le précepteur de Charles IX et Henri III. Durant leurs règnes respectifs, ils le nomment à la fois évêque de la ville d'Auxerre et Grand Aumônier de France et de l'ordre du Saint-Esprit. Son influence

sur la langue française est considérable. Ses traductions de textes anciens sont un modèle de pur langage français, et contribuent à fixer la langue.

Jacques Amyot est né de parents pauvres dans une maison de la « Grande Rue » de Melun, aujourd'hui le 46 « rue Saint-Aspais », où a été apposée une plaque commémorative. Ses parents y tiennent un commerce de peaux et d'aiguillettes. Il est éduqué par les bénédictins de l'Abbaye des Saint-Pères (aujourd'hui emplacement du Conseil Départemental et de la Préfecture de Seine-et-Marne). Une statue a été érigée en son honneur en 1860 et se trouve toujours à son emplacement initial, dans la cour de l'Hôtel de Ville à Melun. //



Jacques Amyot



Cour de l'Hôtel de Ville



Un cadre merveilleux !

//Agenda municipal



EXPOSITION / ATELIERS /
CONFERENCES

Archéo-BD

Du samedi 17 novembre au samedi 18
janvier - de 13h à 18h

Espace Saint-Jean, Melun



DANSE, THÉÂTRE, MUSIQUE

Carmen flamenco

Jeudi 6 décembre - 20h45

L'Escale, Melun



THÉÂTRE D'OBJETS ET MUSIQUE

Choses et autres

Dimanche 13 janvier - 16h

Conservatoire Les Deux muses,
Melun



THÉÂTRE / MAGIE

The Magicians

Vendredi 21 décembre - 20h

L'Escale, Melun



CEREMONIE

Vœux du maire Louis Vogel

Vendredi 11 janvier - 19h

L'Escale, Melun



THÉÂTRE

Cyrano

Mardi 22 janvier - 20h15

L'Escale, Melun

//Tribunes politiques

MAJORITÉ MUNICIPALE « MELUN CAP 2020 »

Melun Cap 2020 s'engage et les résultats sont là. Grâce à l'action combinée de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la Ville, de nombreuses réalisations voient le jour et à tout niveau.

Il s'agit là de la concrétisation d'un plan global et cohérent pour faire rayonner Melun au niveau régional. Développement économique et touristique avec le développement de site de Paris Villaroche. Développement universitaire avec l'ouverture prochaine d'une faculté de médecine. Ces actions complètent une politique municipale de proximité où l'accent est mis sur la sécurité avec l'augmentation des effectifs de la Police Municipale, la propreté

avec la modernisation de nos équipements et une action renforcée autour de l'éducation : rénovation progressive de nos écoles, mise en place d'un soutien scolaire numérique gratuit...

Ces actions sont rendues possibles grâce aux efforts permanents des agents municipaux dans un contexte financier difficile lié aux baisses de dotations de l'Etat. La majorité municipale tient à les remercier. //

LOUIS VOGEL, Maire de Melun - Président de la C.A.M.V.S. et GÉRARD MILLET, Premier adjoint au Maire

GROUPE D'OPPOSITION « UN NOUVEAU SOUFFLE »

La mobilité durable contre l'immobilisme municipal. Alors qu'à Paris et dans la première couronne, 66 % des déplacements du quotidien s'effectuent en transports collectifs, c'est moins de 10 % chez nous. D'où l'importance de disposer de transports robustes et accessibles aux plus modestes. Or contrairement aux promesses de Mme. Péresse qui s'engageait sur un Pass Navigo à coût constant, il augmente sans cesse. Quant à la ligne R ? Elle est la moins ponctuelle de toute notre région ! Quelles actions de M. Vogel face à ce triste constat ? Rien... Ce soutien à Melun de M. Macron et à Paris de Mme. Péresse est muet. Pour notre part nous interpellons sans cesse

la majorité régionale cynique qui s'appuie sur des maires étrangement passifs. Nous proposons aussi : aux automobilistes de notre agglomération écrasés par les taxes sur le carburant voici une alternative : la gratuité du réseau Melibus. Cela suppose d'en vérifier la faisabilité c'est pourquoi nous suggérons la mise en place d'un groupe de travail. Et encore une fois M. Vogel a préféré refuser sans discernement ! L'urgence climatique doit conduire à faire le pari de la mobilité durable. Malheureusement à Melun on préfère toujours l'immobilisme. //

FRANÇOIS KALFON, Élu d'opposition « Un nouveau souffle » - Élu communautaire

GROUPE D'OPPOSITION « BIEN VIVRE À MELUN »

Ah, le beau Santé-Pôle rutilant à la sortie de Melun... Privés, les blocs opératoires, l'imagerie médicale, la médecine nucléaire. Privés, les parkings et bon nombre de services médicaux. La santé se privatise et son accès devient plus cher.

Il faut bien rémunérer les actionnaires des entreprises de santé privées. Et l'exercice privé de la santé au sein du Santé Pôle ne concerne pas seulement la Clinique, mais aussi la part de l'activité privée au sein de l'hôpital qui grandit. Les dépassements d'honoraires croissants et parfois abusifs en sont la conséquence. Notre droit fondamental à la santé est attaqué et il sera de plus en plus difficile d'accéder au soin. À moins de bénéficier d'une bonne couverture

mutuelle, qui coûte chère, reste quasiment inaccessible à celles et ceux qui n'ont pas un emploi stable et ampute le pouvoir d'achat des familles.

La santé se privatise et risque un jour prochain d'être préemptée par les plus riches pour les plus riches. Pourtant la majorité a refusé notre vœu pour donner davantage de moyens à l'hôpital public et l'opposition socialiste-PCF s'est abstenue. //

BÉNÉDICTE MONVILLE DE CECCO ET CLAUDE BOURQUARD, Élu(e)s écologistes du groupe Bien Vivre à Melun / bienvivreamelun.org

♦ LA VILLE DE ♦
Melun vous invite à

VIVRE LA MAGIE DE NOËL

À partir du 1^{er} Décembre



2018

